

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Florac
PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE

Séance du lundi 17 juin 2024

Délibération N° DE_2024_053

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
18	15	16
Date de la convocation : 14/06/2024		
Pour	Contre	Abstention
16	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix-sept juin deux mille vingt-quatre, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Foyer Logement), sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Thibaud MALGOUYRES, Stéphane MAURIN, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés : Michèle BUISSON représentée par François FOLCHER

Absents et Excusés : Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Christelle FOLCHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Place de la Moline - Equipements sportifs - Plan de financement

Monsieur le Maire présente au projet le projet chiffré d'aménagement complet de la place de la Moline.

L'aménagement de cette place a déjà commencé avec la création du plateau sportif de proximité, puis celle de l'air de jeux l'année précédente.

Il est proposé au conseil municipal de programmer la suite des aménagements en priorisant la création des équipements sportifs à destination des jeunes du village. Ces équipements seront également utilisés hebdomadairement par les élèves de l'école.

Il s'agit de la réalisation d'un Pumptrack et d'un skatepark pour un montant total de 54 460 € HT.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Subvention du Département via le contrat territorial signé en 2022 (acquise) : 40% : 21 784 €

Subvention de l'ANS : 36,72% : 20 000 €

autofinancement : 23,28 % - 12 676 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Date de l'adoption de la délibération : 14/07/2024

PREVOIT les travaux de réalisation de ces équipements dans l'hiver 2024/2025

048-200057594-DE_2024_053-DE

A G E D I

DE_2024_053

CHARGE monsieur le Maire de déposer les dossiers de demande de subvention correspondants

Stéphan MAURIN
Président de séance



Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Christelle FOLCHER
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 04/07/2024
Date de reception de l'AR: 04/07/2024

048-200057594-DE_2024_053-DE
A G E D I

DE_2024_053